

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE

Le 17 mai 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Gestion ACE Aviation Inc. (ACE)
Distribution spéciale**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a annoncé le 11 mai 2007 les conditions de la troisième distribution spéciale constituée d'unités du Fonds à revenu Aeroplan (unité(s) Aeroplan) et d'unités du Fonds à revenu Jazz Air (unité(s) Jazz Air) à ses actionnaires, tel que prévu par le plan d'arrangement prévu par la loi et approuvé par ses actionnaires lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 5 octobre 2006.

Les actionnaires d'ACE recevront à la fermeture des marchés le 24 mai 2007 une distribution d'environ 0,157 unité Aeroplan et 0,104 unité Jazz Air par action à droit de vote variable de catégorie A, ce qui représente environ 13,72 % du prix de fermeture d'ACE au 10 mai 2007.

Selon les termes de cette troisième distribution spéciale, la Bourse et la CDCC modifieront le livrable sur la classe d'option ACJ qui avait déjà été ajusté afin de refléter la deuxième distribution spéciale payée au mois de mars 2007.

Circulaire no : 088-2007

- Le livrable ajusté pour les options sur ACJ (symbole non-changé) sera composé de:
- 100 actions ACE à droit de vote variable de catégorie A;
 - 17 unités Aeroplan;
 - 21 unités Jazz Air;
 - 13,90 \$CAD en espèces au lieu de 0,7 unité Aeroplan de la distribution en date du 12 mars 2007;
 - 7,23 \$CAD en espèces au lieu de 0,9 unité Jazz Air de la distribution en date du 12 mars 2007;
 - **15 unités Aeroplan;**
 - **10 unités Jazz Air;**
 - **14,10 \$CAD en espèces au lieu de 0,7 unité Aeroplan; et**
 - **3,33 \$CAD en espèces au lieu de 0,4 unité Jazz Air.**

La portion en espèces du livrable demeure fixe de façon permanente en tant que partie du livrable de l'option, et ne variera pas en fonction des fluctuations de prix des titres également inclus dans le livrable.

Distribution spéciale – détails du rajustement :

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** 22 mai 2007
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 24 mai 2007
- **DATE DE PAIEMENT :** Le ou vers le 7 juin 2007
- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 22 mai 2007

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Caroline Bilodeau
Conseillère juridique,
Secrétariat général et affaires juridiques